

# Rapport annuel sur l'état de la France 2022

## Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

### Déclaration du groupe des Associations

Le vote du Rapport annuel sur l'état de la France est toujours un moment important pour notre institution. Il pose chaque année des constats parfois positifs, mais aussi des déceptions ou des lenteurs de résultats de politiques publiques dans notre pays.

De ces constats est fixée la feuille de route du CESE car ils nous obligent à réfléchir aux défaillances identifiées et répondre aux défis que cet avis met sur la table. Cette photographie de l'état de la France est également essentielle à nos organisations, car elle élargit nos connaissances sur le pays et sa population, que nous voyons trop souvent avec nos lunettes, en se focalisant sur les objets de nos engagements militants et professionnels.

Un premier constat, évident depuis le coronavirus mais que nous avons tendance à oublier, est que l'état de la France est étroitement lié à l'état du monde. La guerre qui fait rage en Ukraine depuis des mois l'illustre par les conséquences directes sur l'état de notre pays ainsi que sur le portefeuille et le moral des Françaises et des Français. Conséquences d'autant plus désastreuses pour les plus précaires. Le RAEF nous rappelle ce terrible chiffre : notre pays compte 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, tandis que 2 millions sont dans la grande pauvreté et font face à des privations matérielles et sociales sévères. Mais ce chiffre ne dit pas l'aggravation de la pauvreté des plus précaires. A ce sujet, cela fait 10 ans et à travers plus de 14 préconisations que le CESE appelle les pouvoirs publics à ouvrir l'accès aux minima sociaux aux jeunes dès leurs 18 ans.

Aujourd'hui réunis pour cet état des lieux commun de notre pays, notre groupe souhaite affirmer son soutien envers la récente recommandation du Conseil, reprise par la Commission européenne, invitant les Etats membres à moderniser leurs régimes de revenus minimums avec l'engagement constant de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe. Un revenu minimum adéquat, revalorisé chaque année, sans discrimination d'âge. Notre groupe s'inscrit sans réserve dans cette recommandation et espère qu'elle fera, sur ce sujet, évoluer les mentalités.

Si notre pays n'est qu'un confetti à l'échelle de la planète, en revanche sa puissance et son influence économique, culturelle, diplomatique, nous obligent à agir. Agir et ne pas nous satisfaire du discours dont on nous rebat trop régulièrement les oreilles, ce fameux « on ne peut pas faire autrement » si fataliste qui renvoie un message d'impuissance des dirigeant.es aux Françaises et Français. Les crises liées au Covid-19 nous ont au contraire prouvé que la volonté politique pouvait faire bouger des lignes pourtant présentées comme immuables.

Les débats sur la dette que vous inscrivez au sein de cet avis et les auditions qui les ont nourris sont passionnants et font taire les discours simplistes sur le sujet. Nous, associations, souhaiterions que ces débats soient enfin pris au sérieux et qu'ils ouvrent une discussion plus large sur la fiscalité et la redistribution. Car penser la fiscalité, c'est se questionner sur les moyens que l'on souhaite donner à la puissance publique et ses finalités.

Le groupe des associations regrette que la commission n'ait pas retenu des recommandations fortes sur la fiscalité et la redistribution. Nous avons besoin de repenser, au nom de la justice sociale et des nécessités environnementales les points suivants : comment augmenter la progressivité des impôts et les barèmes des droits de succession ? Comment inscrire la taxation au long terme des entreprises productrices d'énergies fossiles ? Nous l'affirmons, la fiscalité – ses règles et son usage – est un enjeu démocratique majeur.

Ces débats sont d'autant plus importants qu'il s'agit là d'anticiper les crises à venir et protéger les populations les plus précaires. Par exemple, éradiquer la grande pauvreté par la redistribution serait dès aujourd'hui possible si le choix politique en était fait.

Le CESE offre un lieu de débats intenses et de délibérations respectueuses des avis de chacun. La parution du RAEF est un moment essentiel pour rappeler l'importance des corps intermédiaires, en particulier en périodes d'instabilités et de transitions.

Le groupe des associations souhaite enfin féliciter l'exercice réalisé par les rapporteurs et la commission, notamment pour la place importante donnée, au sein du texte, à la dimension sociale. Il les remercie ainsi que les membres de la commission Economie et Finances et des deux délégations pour leurs riches et précieuses contributions.

Le groupe des associations a voté en faveur de cet avis.